

Réunion des responsables Jeunes des clubs de la Ligue AUVERGNE
 RIOM ; hôtel anémotel 18 octobre 2008 10H-16H
 Déjeuner pris en commun et offert par la Ligue.

Club	NOM	Prénom	Email	Téléphone
AVENELLES	MASSOUBRE	Paul	massoubre.paul@wanadoo.fr	06 76 56 34 86
CEYRAT	BENNEJEANT	Charles	charles.bennejeant1@orange.fr	06 09 94 47 33
CEYRAT	POTEVIN	Christophe	potevin.christophe@libertysurf.fr	
CHAMBON	SOUBEYRAN	Philippe	soubeyran.philippe@wanadoo.fr	
CHARADE	BASTIDE	Pierre	bastidepierre@wanadoo.fr	
CHARADE	ECHEGUT	Alain	c.echegut@orange.fr	
LE PUY	DANCE	Christiane	christianedance@orange.fr	06 86 89 78 73
MONTPENSIER	MASLE	Lionel	lionel.masle@orange.fr	06 80 66 04 45
MONTPENSIER	STEINWENDER	Peter	golf.montpensier@wanadoo.fr	04 70 56 58 39
RIOM	DELAY	Guy	guy.delay@wanadoo.fr	06.82.46.63.46
SAINT JEAN	RODDE	J-Louis	jeanlouis.rodde@free.fr	04 71 68 16 38
SAINT JEAN	SIRIEX	Denis	denis.siriex@wanadoo.fr	06 71 57 21 12
SC VICHY	MAUGARET	Eric	eric.maugaret@wanadoo.fr	06 89 98 36 55
VEZAC	NUMITOR	Alain	alainnumitor@wanadoo.fr	04 71 47 54 05
VOLCANS	DESCREUX	Claude	claudedescreux@gmail.com	06 89 96 56 97
VOLCANS	PERILLON	Michel	michel.perillon@orange.fr	06 07 37 53 80
Ligue Auvergne	KNOP	Mickaël	ligolf.auvergne@wanadoo.fr	04 73 62 26 80
Ligue Auvergne	MAUGARET	Eric	eric.maugaret@wanadoo.fr	06 89 98 36 55
Ligue Auvergne, FFGolf	NOCERA	Didier	didier.nocera@ffgolf.fr	06 71 57 90 63

PREAMBULE : le rôle de responsable jeunes de club, confié la plupart du temps à un bénévole de l'Association Sportive, ne se confond pas avec celui du bénévole de club ou « ASBC » dont la fonction principale est d'animer les séances de l'école de golf sous la direction du pro. Certes, on peut être responsable jeunes de club ET animer les séances. Mais les tâches du responsable jeunes sont déjà tellement importantes qu'il n'a pas l'obligation de s'impliquer dans l'animation directe sur le terrain.

Car être responsable jeunes c'est avant tout animer la commission jeunes ; aider l'enseignant professionnel pour les formalités administratives de l'EdeG ; veiller au respect de la charte des Ecoles de Golf ; mettre en place le projet sportif global de TOUS les jeunes du club (du débutant au joueur du plus haut niveau possible) ; établir et gérer un budget annuel, un programme de saison en fonction des différentes contraintes ; suivre régulièrement la progression des enfants ; s'assurer de leurs inscriptions aux épreuves officielles ; vérifier les affichages divers ; les enregistrements des résultats des tests ; communiquer avec les parents ; les recevoir pour des bilans réguliers avec le pro ; organiser les déplacements individuels et par équipes; et, last but not least, se tenir informé du golf en France et être en contact permanent avec la Ligue (président de la CS, coordonnateur ETR, secrétariat sportif) pour tout ce qui touche au golf des jeunes.

Compte rendu...détaillé !

Points abordés	Échanges, propositions	Précisions
<p>Organisation d'une ligue, rôle de l'ETR, missions, fonctions des élus, du cadre d'état, des pros</p>	<p>Présentation du diaporama AG 2007 de la Ligue qui traitait en détails de ces points...</p> <p>Rappel de l'organisation du sport en France ; missions des fédérations, des ligues et CD ; statut des cadres techniques, missions, prérogatives, organisation hiérarchique ;</p> <p>Extraits du diaporama « projet sportif fédéral 08-09 » dans lequel on voit que les actions menées en Auvergne sont l'expression des orientations fédérales au niveau de la région, et du CD.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le club est le niveau de base incontournable de la formation ; une des missions de la fédé est de rendre les clubs plus sportifs ; donc, la ligue ne se substitue pas aux clubs - La Ligue et le CD doivent apporter un plus - Public prioritaire de la Ligue : < 16 ans - Public prioritaire du CD < 13 ans - Critères définis en fonction du Haut niveau : nous n'avons pas de haut niveau en Auvergne, mais un vivier jeunes qui augmente et progresse globalement (cf le fichier jeunes actualisé régulièrement) - Le budget ligue est issu du budget de la fédération ; - La ligue et le CD doivent aider les jeunes dans les critères, comme dans n'importe quelle autre région ; les aides doivent donc être prévues pour des niveaux semblables aux autres ligues, indépendamment du potentiel dont on dispose (ex CANTAL, un seul jeune de niveau DEP) <p>NB : nous n'avons pas pour l'instant de joueurs en ELITE messieurs ou dames, ni en ESPOIR garçons ou filles.</p> <p>Diffusion du livret à l'attention des parents des jeunes d'Auvergne ; rappels de toutes les actions à partir du tableau « un jeune golfeur en région Auvergne ».</p>	<p>Différences entre propositions de commission (ou d'ETR) et décision des élus (exemples : les aides financières ; les épreuves de ligue) ; l'ETR est une instance officielle qui a fait l'objet d'une convention entre le DTN, les présidents de la ligue et des CD et le Directeur Régional MSJSVA à partir d'un plan d'action établi pour une olympiade.</p> <p>Le développement de la pratique féminine, l'accès au public handicapé, l'accès aux nouveaux publics font partie des objectifs ministériels confiés à cette instance.</p> <p>Un membre de l'ETR ne décide pas. Il est chargé d'appliquer la politique sportive de la Ligue.</p> <p>Les dirigeants des clubs ne s'adressent pas à l'ETR pour modifier des procédures ou décisions. Ils s'adressent d'abord à leurs représentants de club qui feront remonter la question à leurs représentants de CD ou/et de ligue et qui décideront...après avoir pris l'avis de l'ETR pour les domaines qui la concerne. Quand la décision sera prise, l'ETR la fera appliquer.</p> <p>Les intervenants rémunérés de l'ETR sont salariés de la Ligue et rendent des comptes aux élus de la ligue par l'intermédiaire du coordonnateur, ce qui implique préparations, bilans et comptes rendus. Ils ne représentent pas leur club dans leurs missions d'ETR. Ils interviennent sous la coordination du cadre d'état, dont une partie du service est dévolue à cette mission régionale.</p> <p>L'ETR fait aussi appel aux organisateurs de tournoi, aux arbitres et à des intervenants ponctuels, rémunérés ou bénévoles. Tous les pros des clubs de la ligue peuvent s'impliquer dans les actions de Ligue (et de CD coordonnées par la ligue) à condition de s'engager personnellement dans la durée à respecter les règles de fonctionnement, à suivre les directives et à appliquer la politique fédérale déclinée au niveau régional au sein de leur club.</p>
Co-voiturage	Se renseigner auprès des assureurs pour vérifier la prise en charge des passagers ; faire signer une autorisation parentale en début de saison	Cf fiche spécifique sur le site de la Ligue

	avec la fiche d'inscription à l'Ecole de Golf Possibilité, par exemple, de louer un mini bus en fédérant plusieurs clubs ; nécessité de se coordonner ;	Cf supra liste des responsables jeunes
Assurances bénévoles	La licence fédérale couvre évidemment les bénévoles dans toutes leurs actions liées à l'activité (responsabilité civile)	Cf assurance complémentaire en individuelle accident sur extranet dans documentations fédérales.
Prérogatives des ASBC	<p>Un peu d'histoire...</p> <p>Place des bénévoles dans le golf par rapport aux autres fédérations (éducateurs, initiateurs, diplômés fédéraux, etc...) ; nous n'avons pas et n'aurons pas de diplôme en amont du BE permettant d'enseigner.</p> <p>Seuls les BP (BE) ont contre rémunération cette prérogative; ils tiennent à la conserver y compris pour les interventions bénévoles : d'où l'article 4 de la convention FFGolf / PGA France sur la formation des ASBC ;</p> <p>Cependant, l'article 3 précise que c'est le bénévole « exerce ses missions sous la responsabilité juridique du Président du Club et sous l'autorité pédagogique de l'Enseignant. »</p> <p>Le pro a donc toute latitude pour donner au bénévole les consignes qu'il juge adaptées, y compris sur le suivi technique.</p> <p>Rappel des prérogatives du bénévole dans le cadre de l'école de golf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe à la mise en œuvre des conditions de sécurité des jeunes joueuses et joueurs dans le cadre de l'animation sportive du club, - Anime les situations de jeu mises en place pour les jeunes de l'école de golf par l'enseignant et sous le contrôle de ce dernier, - Anime les séquences d'évaluation des jeunes joueuses et joueurs lors du passage des drapeaux et des opens sous le contrôle de l'enseignant, - Accompagne les jeunes sportifs en déplacement dans le cadre de la vie sportive du club, - Organise des compétitions pour l'école de golf avec l'accord de l'enseignant. <p><u>Objectif</u> : ne pas se substituer à l'enseignant professionnel, mais le second dans le suivi de l'apprentissage et la formation des jeunes.</p> <p>Rien à voir avec « faire la nounou » !! Ce dont on a aussi besoin pour s'occuper des plus petits.</p> <p>étude de la fiche d'inscription : obligation de l'accord du pro pour former un bénévole accepté par le pro.</p> <p>On n'a pas besoin d'avoir suivi la formation d'ASBC pour intervenir</p>	<p>Cf convention nationale FFGolf / PGA France</p> <p>Cf : guide du bénévole</p> <p>Cf : référentiel de « prévention et secours civiques de niveau 1 » qu'il est préférable de faire passer aux bénévoles de club. L'intervention technique du bénévole n'est pas une priorité ; il peut parfaitement faire appliquer les consignes données par le pro. Quand il constate quelque chose qui lui paraît incongru, il le rapporte au pro qui interviendra.</p> <p>La fiche d'objectifs permet aussi de faire le point régulièrement entre enfants, parents, enseignants et dirigeants (employeurs). Les objectifs étant fixés, il est plus simple de faire le bilan à termes prévus et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.</p> <p>La formation d'ASBC est une formation de ligue qu'on a répartie géographiquement pour éviter des déplacements importants. Le programme, la durée, les contenus sont définis par la fédération. L'ETR a confié aux pros relais départementaux le soin d'organiser cette formation. Elle se passe sous le contrôle de la Ligue.</p>

	ENSUITE dans son club. Mais c'est parce qu'on intervient qu'il est intéressant de suivre la formation fédérale mise en place par la ligue. La formation devrait être postérieure à l'implication du bénévole. Mais, comme pour la plupart des règles, il y a des exceptions...	
Relation au pro(s)	Certains participants font part de leurs difficultés à travailler en coordination avec l'enseignant professionnel. Indépendamment de l'aspect humain d'une relation qui doit s'établir sur des bases de confiance, le caractère salarié de l'intervention d'un BP au sein de l'école de golf doit faciliter cette relation. En effet, la mission de l'éducateur devra passer par un contrat, des objectifs et des bilans. Le BP golf est responsable de ce qu'il fait devant le président de l'AS et son équipe. Un contrat doit donc préciser sa mission, ses objectifs, l'équipe avec laquelle il travaille, ses partenaires. Tout ceci est INDISPENSABLE pour mener à bien la formation des jeunes.	
Commission Jeunes	Article fondamental de la charte ; s'entourer ; intégrer des jeunes, des parents...et l'éducateur professionnel évidemment ! Attention : les membres de la commission ne font pas tout. Ils organisent, coordonnent, préparent le budget qu'ils présenteront au Comité du club ; le gèrent ensuite. Mais ils doivent s'entourer de nombreux bénévoles qui interviendront sur le terrain. Ils répartissent les tâches de chacun, selon leurs compétences, leurs motivations, leurs attentes. Toujours doubler ou tripler les postes pour éviter d'être pris de court.	INDISPENSABLE Cf CHARTE Le responsable doit avoir accès à l'extranet club qui recèle d'informations indispensables. NB : la licence du logiciel Elka et l'accès à extranet club n'est attribué qu'au « golf ». Lorsqu'une société de gestion et une AS co habitent, il FAUT une convention d'utilisation. Pour tout complément d'info, voir avec le service juridique de la fédé.
Accès aux parcours Gratuité pour les plus jeunes (/joueurs invités)	Plusieurs responsables regrettent que la gratuité ne soit accordée qu'à des joueurs de niveau déjà affirmé. Ils souhaiteraient étendre cette possibilité à tous les jeunes. Après avoir rappelé les contraintes engendrées par une telle décision qui ne peut pas être prise par un comité de ligue, mais par les clubs eux-mêmes, l'assemblée propose la mise en place d'un passeport jeunes qui permettrait à tout jeune d'une école de golf de pouvoir être accueilli sur un autre golf	C'est aux clubs, par l'intermédiaire de leurs responsables jeunes de prendre cette décision et de la faire appliquer ; Pour respecter la cohérence sportive qu'on cherche à mettre en place, la Ligue propose d'appliquer les critères suivants aux jeunes qui seraient invités gratuitement : <ul style="list-style-type: none"> - Titulaire d'un drapeau blanc ou jaune : utilisation du parcours DRAPEAUX (ce qui impose la mise en place du parcours DRAPEAUX dans chaque club ; affichage de l'exemple de Vichy et Chambon - Titulaire d'un index > 36 ou/et < 13 ans, utilisation du Repère 5 (marques rouges), 9 trous pour les < 9 ans - Index < 36, voir longueurs préconisées.
Inter clubs jeunes	Problème de potentiel pour quelques clubs (Charade, Ceyrat). Y aurait-il possibilité de sur classement ? NON, mais... Pour les clubs inscrits ne pouvant pas présenter une équipe conforme, <u>possibilité de faire jouer d'autres joueurs</u> ; mais match perdu pour le double ou le simple dans lequel se trouve le joueur ou les joueurs non en règle.	Des déplacements importants risquent d'être incontournables ; une demande d'aide auprès de la ligue serait légitime.
Salle d'hiver	Des demandes émanent des participants pour pouvoir utiliser une salle tous sports pendant l'hiver; l'installation d'un filet peut être une solution ;	NB : ceci est possible pour les associations dont l'activité se déroule sur la commune dans laquelle on recherche une salle. Se mettre en relation avec la commune ou l'agglo qui gèrent ces

	<p>BEAUCOUP MIEUX ET MOINS CHER, et rassurant pour les gestionnaires : l'utilisation de balles adaptées (balles dites 30% et surtout balles de mousse)</p> <p>Les répartitions de salles publiques se font en début d'année scolaire. Il faut se faire connaître pour prendre rang. Il est important d'être intégré dans le dispositif.</p>	<p>répartitions.</p> <p>Autre piste : chercher une salle pour faire des sports-co (basket, hand, volley) ET de la préparation physique pendant la période hivernale.</p> <p>Pour ceux dont le golf ne se trouve pas sur la commune qui accueille leur association, il reste la location d'une salle privée...</p>
Formation continue des pros	<p>Des participants s'étonnent de l'absence de formation continue pour les pros ;</p> <p>Présentation du catalogue de formation 2009 papier</p> <p>Des formations spécifiques sont possibles et prises en charge par la Ligue pour les pros (informatique, vidéo...).</p> <p>Chaque salarié dispose d'un droit à la formation professionnelle. La ligue a toujours, jusqu'à maintenant, répondu favorablement à des demandes spécifiques (travailler en équipe, formation vidéo, informatique). Elle continuera de le faire de façon systématique pour les intervenants en ETR, sur demande motivée pour les autres.</p>	<p>L'absence n'est qu'apparente !</p> <p>Après le BP (formation initiale), il y a le DE et le DSE : P. BONNICHON, B. THERRIAUD, P. GIOUX, tous intervenants de ligue, sont en formation de DE prise en charge par la ligue.</p> <p>Les échanges avec les pôles espoirs donnent lieu à formation. Cet hiver 4 pros suivront 2 jours de formation chacun dans ce cadre, de façon rémunérée.</p> <p>Cf guide des formations fédérales 09 : à consulter ou télécharger sur extranet ;</p>
Les différents montages d'une école de golf	<p>Bien préciser le statut de l'éducateur qui doit être salarié.</p> <p>NB : le lien de subordination est 9 fois sur 10 prouvé en cas de conflit, au détriment de l'employeur.</p>	<p>Cf document de calcul de l'assiette des cotisations (pour une AS à but non lucratif)</p> <p>Pour toute question, se mettre en relation avec le service juridique de la fédération (Olivier GARCIA, Basile LENOIR)</p>
Matériel pour les jeunes	<p>Les drapeaux imposent 5 clubs maxi ; ne pas se laisser piéger par certaines demandes d'enfants ; Attention au matériel inadapté (clubs d'adultes !!)</p> <p>Le référent au niveau ETR pour le matériel est Philippe GIOUX qui conseille et oriente.</p> <p>Envisager une coordination des responsables jeunes pour mettre en place une bourse d'échanges dans le club, ou inter clubs.</p> <p>Pour aménager les espaces de jeux et d'entraînement des enfants, la FFGolf propose une « mallette école de golf »</p>	<p>Cf liste des contacts des responsables jeunes</p> <p>Cf www.ffgolf.org « graine de champion », « école de golf », rubrique « matériel »</p>
Golf scolaire	<p>Indispensable et faisant partie des missions de chaque Comité Départemental. Mais son développement ne résout pas le problème de la passerelle qui dépend de la capacité des clubs à accueillir, retenir faire progresser les jeunes (programme « Start, Stay, Success » des britanniques et suédois)</p>	<p>Les 4 CD ont signé une convention de développement du golf en milieu primaire qui devrait faciliter l'implantation du golf dans les écoles.</p> <p>La FFGolf a mis en place un matériel spécifique (cf www.ffgolf.org)</p>
Drapeaux	<p>Attention à la logique des niveaux de drapeaux ; les drapeaux couleurs s'adressent aux enfants NON CLASSES ;</p>	<p>Distribution des affiches, du livret « mode d'emploi »</p> <p>Rappel de la disponibilité du dossier sur le site www.ffgolf.org</p>

	Chaque club enregistre ses drapeaux sur extranet club.	Nécessité de mettre en place le « parcours drapeaux » ; voir fiche spécifique Prévoir des cartes de scores drapeaux à l'accueil de chaque club, dans le présentoir drapeaux, avec les carnets du jeune golfeur
Actions < 13 ans	Rappel des règles de participation au 1,2, 3POUCETS (drapeaux rouges et bleus) au SP parcours drapeaux (Blancs et jaunes), au Championnat départementaligué (index < 36) aux Journées d'entraînement (niv DEP et M2L moins de 13 ans)	Pour le championnat des classés : < 36 : 18 trous SP (voir longueurs préconisées) >36 et moins de 9 ans : 9 trous du Repère 5
Fiches d'objectifs	Un affichage du fichier jeunes de la ligue (mis à disposition de tous) montre qu'on a un potentiel intéressant, mais de nombreux jeunes sans niveau formalisé ; d'où la demande faite auprès de chaque club pour définir avec précision les objectifs drapeaux et index de CHAQUE JEUNE pour 2009	Clubs ayant rempli les conditions à ce jour : SC VICHY CHAMBON (jusqu'à fin 2008) VEZAC (jusqu'à fin 2008) CEYRAT Clubs dont j'attends les retours : TOUS les autres !!
Drapeau d'OR	Rappel procédure (diaporama sur site fédéral) Préalable : avoir réussi le test de règles du drapeau d'argent. Pour cela, il faut que les enfants APPRENNENT les règles. D'où l'importance réaffirmée de faire intervenir régulièrement les Organisateurs de tournoi (ou arbitres) du club à l'Ecole de Golf. <u>D'où l'importance d'avoir des OT dans chaque club.</u> Échanges sur la pertinence d'un dossier qui est un pensum pour les jeunes qui se contentent d'un copier/coller sur internet. Certains responsables sont très sceptiques sur l'implication et la compétence des pros pour aider les jeunes à faire des recherches intéressantes. « Pourquoi ne pas corriger les fautes d'orthographe aussi? » Mais j'espère bien que les documents en seront exempts ! Didier NOCERA s'élève avec conviction (!!!) contre l'idée qu'un éducateur n'aurait pas envie de transmettre des valeurs parmi lesquelles la connaissance du milieu, des hommes, des champions, des structures, des règles, de l'histoire de notre jeu. « L'école ne doit pas être le seul lieu de formation des jeunes et je ne peux pas me résoudre à abandonner cet aspect de la formation du jeune qui est pour moi bien plus important que le swing ». Enfin, on ne pouvait pas imaginer l'octroi d'un tel viatique sans un « effort personnel » autre que celui d'avoir atteint l'index 24. Que cela constitue un effort à produire ne me gêne pas du tout et que cela constitue une contrainte pour le jeune non plus. Tout ne lui est pas du. La culture golfique dont on vante la richesse infinie, se mérite.	NB : les exemples de thèmes réclamés par quelques uns sont dans le carnet du jeune golfeur et dans le dossier drapeaux. DN : « Se permettre de remettre une copie d'un dossier préparé l'année précédente dans un autre contexte, ou 4 pages pompées in extenso sur internet sans que l'éducateur responsable de ce jeune ne soit choqué...me choque profondément. Un enfant de 8 ans est capable de réaliser un dossier personnel sur un sujet qui l'intéresse ! Bien entendu, à la hauteur de ce que peut faire un enfant de cet âge. Ce qu'on pourra facilement évaluer. » Didier NOCERA exposera ces remarques pertinentes à la Commission Jeunes et à PGA France avec qui nous avons défini ces critères. S'ils sont jugés inadaptés, ils seront revus. En attendant, malgré les consignes données aux éducateurs professionnels et à certains parents, les dossiers présentés par les jeunes d'Auvergne sont corrects dans la forme mais pauvres et sont encore en grande partie de simples copiés/collés ! Ils ne donnent surtout pas l'image de jeunes chez qui l'on cherche à développer une inclination à se construire un début de culture golf.

	Comme n'importe quel autre domaine, se cultiver demande des efforts. Quelques heures consacrées à un sujet de ce champ très vaste ne sera pas de trop pour enrichir ses connaissances et bien peu au regard de l'avantage acquis. Mais l'implication d'un adulte référent est fondamentale pour donner du sens à ce travail.	Mais leurs dossiers seront proposés à la validation (Président de CD ; délégué PGA France).
Les OPENS	Rappel succinct de la procédure. MONTPENSIER et le CHAMBON sont les seuls clubs ayant commencé de rentrer des scores OPENS. Mais aucun jeune n'est encore allé jusqu'au bout dans le délai prescrit de 6 mois.	Affichage du fichier en ligne sur extranet club pour l'enregistrement des résultats ; téléchargement possible comme pour toutes les docs en ligne.

Didier NOCERA
CTN, coordonnateur ETR Auvergne ;
19 octobre 2008

RESPONSABLES JEUNES EXCUSES

CHAMBON	MALFRAIT	Marie Noëlle	marienoma@gmail.com	04 71 65 19 27
SAINTE AGATHE	DION	Eric	eric.dion@wanadoo.fr	06 72 27 89 59